

Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 4 novembre 1876

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (18)

Collation2 p. (111r, 112r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 4 novembre 1876, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49148>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[4 novembre 1876](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Tisserant, Alexandre \(1822-1896\)](#)

Lieu de destinationNancy (Meurthe-et-Moselle)

Description

Résumé Godin donne de ses nouvelles à Tisserant : « Je puis vous dire qu'ayant renoncé à perdre mon temps à Versailles, je reste ici et répare le désordre que l'ordre moral a cherché à y introduire. Mais nous sommes loin encore de jouir de la liberté nécessaire, car il n'y a de liberté réelle en ce moment que pour le cléricalisme. J'attends donc avec impatience le jour où l'influence de cette caste malheureuse aura perdu sa prépondérance sur la France. ». Il lui indique qu'il est entouré de procès qui le paralySENT, mais que les tracasseries ont cessé à l'égard des écoles. Godin demande des nouvelles de Tisserant, en particulier de ses projets en Algérie. Sur une liasse de papiers déclarée disparue par Grebel et finalement retrouvée.

Support La signature de la lettre n'est pas copiée.

Mots-clés

[Familistère, Idées politiques](#)

Personnes citées [Grebel, Alphonse \(vers 1819-\)](#)

Événements cités [Gouvernement de l'ordre moral \(24 mai 1873-octobre 1877, France\)](#)

Lieux cités

- [Algérie](#)
- [Guise \(Aisne\) – Familistère : écoles](#)
- [Nancy \(Meurthe-et-Moselle\)](#)
- [Versailles \(Yvelines\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/11/2023 Dernière modification le 31/01/2024

Guise le 8 juillet

Mon cher Monsieur,

En répondant à M. Grébel vous lui avez dit que bien souvent vous aviez eu la foudre de m'écrire. Il n'y aurait certainement rien d'indiscrétion à le faire, et je suis flatté de vous en rappeler que vous avez bien voulu me conseiller.

Si je ne vous ai pas écrit moi-même, c'est que je mettais en doute que nous pussions encore à Nancy, car c'est un plaisir pour moi de vous écrire.

Je puis donc vous dire que 'ayant renoncé à perdre mon temps à Versailles, je reste ici et j'y répare le désordre que l'ordre moral a cherché à y introduire. Mais nous sommes loin encore de jouir de la liberté nécessaire, car il n'y a de liberté réelle en ce moment que pour le cléricalisme. J'attends donc avec impatience le jour où l'influence de cette caste malheureuse aura perdu sa prépondérance sur la France.

Malgré cela je puis vous dire que les choses se passent bien ici, si je n'avais le malheur d'être entouré de procs qui me paralysent dans une forte mesure.

M. Léonard

Mes écoles n'ont jamais été positivement fermées et, jusqu'à nouvel ordre, on a cessé les tracasseries en ce qui les concerne.

Je serais heureux de mon côté de savoir comment vous allez ? Avez-vous fait quelque chose de vos projets en Algérie ? Et ne regrettiez-vous pas d'avoir quitté les affaires ? Vous me ferez plaisir en me disant un mot de ce qui vous concerne.

— M. Grebel nous a parlé d'une liasse de lettres perdues, et nous avons eu l'obligance de dire que nous alliez nous en occuper.

Je viens vous informer qu'à force de recherches, cette liasse a été retrouvée. Je vous remercie donc du soin que vous nous proposiez de donner à cette recherche.

Agées je vous prie, cher Monsieur, d'assurer de mes sentiments dévoués.